

Consommation : comment est reconfiguré le budget des ménages

■ La part des dépenses alimentaires dans le budget des ménages baisse de 70% en 1960 à 38,8% aujourd'hui.

■ Malgré la baisse, ce coefficient budgétaire reste encore élevé.

■ Il est le reflet de l'évolution du revenu des ménages.

Les habitudes de consommation des Marocains ont, à l'évidence, évolué au fil du temps. Ainsi, à la fin des années 50-début de la décennie 60, les ménages consacraient 70% de leurs dépenses à l'alimentation. Un quart de siècle plus tard, en 1985, la part de l'alimentaire dans la dépense totale tombe à 48,6%. Cela dénote d'une amélioration des revenus qui a permis, tout en couvrant les besoins alimentaires, de consacrer plus de la moitié du budget ménager aux autres dépenses (non alimentaires). Et la baisse continue encore, puisque le coefficient de l'alimentaire recule encore à 41,3% en 2001. A partir de cette date, c'est la stagnation jusqu'en 2007 où cette proportion était toujours supérieure à 40%.

La dernière enquête nationale sur la consommation et les dépenses des ménages, réalisée par le Haut Commissariat au Plan (HCP) entre juillet 2013 et juin 2014 (ce type d'enquête étant réalisé



tous les dix ans), a montré que les Marocains continuent de consacrer aux produits alimentaires une part importante de leurs dépenses mais en légère baisse par rapport à 2007.

Changement des pondérations : quel effet sur l'inflation ?

D'aucuns peuvent se demander si le changement des pondérations des composantes de l'IPC, opéré au premier trimestre de cette année – suivant les constats établis dans l'enquête sur la consommation et les dépenses des ménages de 2014 – ont eu un effet quelconque sur le niveau de l'inflation. La réponse est non. Les calculs du HCP ont montré que l'impact des modifications des pondérations sur l'inflation a été limité à...0,1% en moyenne sur les quatre premiers mois de 2018. Sur les mois de mars et avril, l'effet est tout simplement nul.

D'où vient alors que l'inflation, au cours du premier semestre de l'année, a grimpé à 2,3% ? Principalement d'une hausse relativement forte (2,9%) des produits alimentaires, soit le groupe de produits dont la pondération précisément...a baissé ! Les produits non alimentaires, eux aussi, ont augmenté (de 1,7%), sous l'effet notamment d'une hausse des tarifs de l'enseignement et de l'hôtellerie et restauration ■

Cette part, appelée coefficient budgétaire ou de pondération, est désormais de 38,8%. Il y a donc une baisse de 2,7 points, mais l'alimentation conserve toujours sa place de premier poste dans les dépenses des ménages. De sorte que cette évolution, tout en modifiant légèrement les parts de chaque poste de dépense, a très peu affecté la structure globale des pondérations.

Sur six ans, le revenu disponible des ménages a augmenté de 2,6% en moyenne annuelle

En Tunisie, par exemple, l'alimentation, qui pesait 40% des dépenses ménagères en 1990, a vu sa part baisser à 29,4% en 2010, quasiment au même niveau que le logement (28,9%).

Clairement, l'évolution du budget alimentaire au Maroc est encore assez lente ; ce qui confirme l'augmentation tout aussi lente du revenu des ménages, partant du principe

que la part de l'alimentation, en règle générale, baisse à mesure que le revenu augmente. De fait, le revenu disponible des ménages, tel qu'il apparaît dans les comptes nationaux, n'a augmenté que de 2,6% en moyenne annuelle en six ans (2010-2016). Il a même baissé en 2014 (-1,1%) et sera presque nul en 2016 (+1%). C'est pourquoi, malgré une inflation extrêmement faible (1,4% par an en moyenne sur la période), le pouvoir d'achat des ménages a quand même été négatif en 2014 et en 2016.

En France, par exemple, le budget alimentaire n'est plus que de 16% environ (en tenant compte des boissons et tabacs) contre 35% dans les années 60. Cela ne signifie pas que les Français s'alimentent moins que par le passé, mais tout simplement que leurs revenus leur permettent de manger mieux et de consacrer des dépenses encore plus importantes au logement, aux loisirs et culture, et aux transports.

Arbitrages douloureux des ménages au profit de l'éducation ?

Cela dit, malgré la relative rigidité de leur structure, les pondérations ont tout de même légèrement évolué. Outre donc l'alimentation, dont le coefficient budgétaire a baissé à 38,8%, celui de l'enseignement, inversement, a augmenté de 3,9% à 6,3%, et celui de la santé de 5,5% à 7,7%. La question que l'on peut se poser, au vu de ces changements dans les poids de certaines dépenses, est la suivante : quels ont été les déterminants de ces modifications ? En d'autres termes, le léger recul de la part de l'alimentaire et la hausse de celles de l'enseignement et de la santé, sont-ils explicables par la variable revenu, ou par la variable prix ?

Dans une note récente

(septembre 2018) consacrée aux effets du changement de la structure des pondérations sur l'indice des prix à la consommation - effet quasiment nul, soit dit en passant - le HCP explique que la baisse du coefficient alimentaire est attribuable à la diminution, depuis 2007, des proportions des dépenses de viande, de légumes, et de pain et céréales. L'explication n'épuise pas la question. Elle la complique même, pourrait-on dire. Car, comment lire le recul des dépenses de viande et des légumes, aliments riches en protéines et micro-nutriments bénéfiques pour la santé ? Il y aurait là une évolution plutôt...négative, en tout cas contraire à ce qui peut être observé ailleurs. Bien entendu, un changement dans les proportions de dépenses ne signifie pas nécessairement une baisse, une hausse ou une stagnation de ces mêmes dépenses, mais simplement une croissance de celles-ci inférieure ou supérieure à la croissance des dépenses globales. Autrement dit, les dépenses en légumes et viandes ont probablement augmenté mais à un rythme inférieur à celui des dépenses globales d'alimentation.

Cela ne changerait pas grand-chose à vrai dire, car on peut supposer, dans ce cas, que les ménages, contraints par une évolution très modeste de leurs revenus, ont dû faire des arbitrages dans leurs dépenses, au profit de l'éducation et de la santé, deux postes dont les parts, on l'a dit, ont augmenté dans le budget global. L'hypothèse est assez probable. D'autant plus probable d'ailleurs que l'augmentation du coefficient budgétaire de l'enseignement résulte, en partie, d'une hausse des prix extraordinairement élevés de l'éducation. Selon les indices des prix à la consommation du HCP, en effet, les tarifs dans l'enseignement ont augmenté de 44,6% entre 2007 et 2017.

Structure de dépenses d'un pays à revenu intermédiaire tranche inférieure

Pour dire les choses plus simplement, l'augmentation de la proportion des dépenses d'éducation s'expliquerait moins par un afflux des familles vers l'enseignement privé (lequel ne représente encore que 20% dans les effectifs scolarisés), mais plutôt par la variable prix ; sachant que l'enseignement public est encore gratuit.

La même observation vaut, dans une certaine mesure, pour la santé. La hausse de la part de cette dépense dans le budget global des ménages est, elle aussi, partiellement liée à l'augmentation des prix pratiqués, en particulier en médecine privée. L'autre partie de l'explication est sans doute à trouver dans l'accès aux médicaments moins difficile que par le passé, en raison notamment de la baisse des prix de ces derniers.

Autre poste de dépense des ménages dont l'évolution a été sensible à l'effet prix, mais dans le sens de la baisse cette fois-ci, celui des communications. Malgré un accès très large des Marocains aux moyens de communications, le poids de cette dépense dans leur budget a baissé de 3,5% en 2017 à 2,9% en 2014 (date de l'enquête sur la consommation des ménages). Ici, la baisse de la pondération est très largement, pour ne pas dire exclusivement, le résultat de la chute des prix des communications : -40,5%. C'est typiquement une dépense dont l'élasticité prix est très

forte. Il suffit de se rappeler les taux de pénétration de la téléphonie mobile et même fixe du temps où les tarifs de ces produits et services étaient encore prohibitifs, consommés seulement par les plus fortunés. On ne peut dire autant pour les dépenses de restauration et d'hôtellerie, dont la part a baissé de 2,9% à 1,3% (donc divisée par plus de 2). On ne connaît pas l'origine de cette baisse : Est-ce l'effet de l'augmentation des autres dépenses ? Est-ce dû à une hausse des prix, donc une fréquentation moindre des restaurants et hôtels ? La même interrogation vaut pour les transports

dont le coefficient budgétaire est revenu de 11,4% à 9,98%.

Quoi qu'il en soit, la structure des dépenses des ménages marocains est encore, globalement, celle d'un pays à revenu intermédiaire tranche inférieure, catégorie dans laquelle, du reste, le Maroc est aujourd'hui classé. Les dépenses alimentaires demeurent toujours élevées - pas dans l'absolu mais en proportion du reste des dépenses - même si, on l'a dit, elles reculent légèrement. Une fois de plus, c'est la problématique des revenus, principalement, qui est ici posée ■

S.A.